



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Cléguérec (56)

Une politique culturelle dynamique mise en œuvre par le centre culturel

Créée en 2007, la médiathèque se développe, se réinvente, en plaçant petit à petit au cœur de ses missions l'accès à la culture et à la découverte artistique pour toutes et tous. Elle devient le Centre Culturel Perenn et s'appuie sur les partenaires culturels et les habitants.

Commune de plus de 3000 habitants située au nord-ouest de Pontivy Communauté, Cléguérec propose de nombreux services à sa population: maison de santé, pharmacie, commerces, écoles, espace de co-working ... Comme de nombreuses communes, elle disposait depuis les années 1980 d'une petite bibliothèque fonctionnant uniquement avec des bénévoles dans l'ancienne école publique.

De la bibliothèque au centre culturel municipal

A l'occasion d'importants travaux menés en 2006-2007, la mairie et les locaux de l'ancienne pharmacie sont réhabilités pour devenir un pôle d'équipements publics. Il réunit désormais mairie, salles associatives et médiathèque avec un accès indépendant pour ne pas dépendre des horaires d'ouverture de la mairie.

Une médiathécaire est recrutée à mi-temps et permet de structurer le service : extension des horaires d'ouverture, développement des partenariats (écoles), formation et encadrement des bénévoles, informatisation des données.

L'arrivée d'un nouveau médiathécaire en 2009 permet encore le développement de nouvelles activités : la naissance du pôle jeux et la programmation culturelle. Cette proposition de spectacles s'appuie sur Mil Tamm, un dispositif porté le Pays de Pontivy en faveur du soutien à la politique culturelle des communes.

A l'occasion des dix ans de la



Le Centre culturel comprend la médiathèque, le pôle jeu, le pôle informatique et la programmation culturelle

médiathèque, force est de constater qu'elle est devenue un lieu de rencontres et de culture. Il est temps de lui donner un nom et de l'introniser en tant qu'entité : elle devient le Centre culturel Perenn.

Enfin, en 2018, de nouveaux aménagements viennent regrouper les différents pôles et organiser les espaces par âge et non par usage. Cela permet de relier les différents usages : médiathèque, ludothèque et espace informatique.

Les salles associatives à proximité permettent l'accueil d'animations proposées par le Centre culturel.

« Cela peut paraître surprenant pour un centre culturel : il ne dispose pas de salle de spectacle » précise Christine Teffo, adjointe à la culture. En fonction de la jauge nécessaire, les spectacles se déroulent dans

L'identité du Centre



Perenn, de traduction 'Le Poirier' fait référence au pays Chistr Per dont la commune fait partie : le pays du cidre de poires. Le Centre culturel se dote d'un logo dessiné par sa marraine l'illustratrice Christelle Le Guen, où l'on retrouve la référence au poirier.

« Le mot Perenn, peut se lire aussi en français car nous souhaitons inscrire la culture dans la commune de façon pérenne », précise Marc Ropers, maire. ■

des lieux très divers : salle des fêtes, écoles et EHPAD, salles et hall de la mairie, chapelles, cour de l'ancienne école, chez des particuliers (ferme, manoir), bars, sur la place du bourg, ... ou bien encore en extérieur comme le patio de la mairie ou bien l'espace de loisirs du Pontoir pour des expositions.

➤ De la programmation culturelle au soutien associatif

La programmation annuelle est élaborée selon trois temps :

- Les élus de la commission culture définissent les axes de développement chaque année : faire des propositions hors les murs, associer les habitants, favoriser l'accès aux personnes isolées, âgées, proposer des animations l'été ou des spectacles bilingues français/breton...
- L'équipe et l'adjointe à la culture font des propositions selon les axes, recherchent des partenariats, rencontrent les associations et les structures comme le Conservatoire, le Palais des Congrès de Pontivy
- Elle présente un projet de programmation culturelle pour les 5/6 mois à venir à la commission Culture qui valide ou peut encore proposer des modifications.

En outre, la commune de Clégué-

“Cet accueil incite les compagnies et les artistes à se tourner vers nous, et contribue à l'attractivité de la commune : on vient aussi s'installer à Cléguérec pour son dynamisme culturel”



Christine Teffo, adjointe à la culture

rec accueille de nombreuses associations qui portent depuis longtemps des événements culturels phares comme le festival de Kleg, Danserien Bro Klegereg (cercle celtique), Des Robes rouges (théâtre), Cultures et Passion, La Petite Voix du Sémaphore (théâtre)... Le soutien de la commune se traduit par l'octroi d'une subvention de fonctionnement (minimum 150€), la mise à disposition d'une salle pour leurs activités régulières et la gratuité d'une salle pour un événement annuel.

➤ Co-production de spectacles et résidences d'artistes

Au fil des années, il se développe également des co-productions de spectacles, avec des résidences d'artistes pour des temps de création de spectacles puis des représen-

tations sur la commune. Ainsi, le projet d'établissement glisse petit à petit vers une politique de soutien aux dynamiques associatives.

« On s'appuie de plus en plus sur les associations du secteur. Chacun donne ce qu'il sait faire tout en essayant de rendre la culture accessible pour tous avec une politique culturelle ambitieuse » évoque Christine Teffo.

Le Centre culturel soutient ainsi la création de nouveaux spectacles en prenant en charge de cachets d'artistes (musiciens, créateurs de costumes, techniciens lumières, location de matériels ...). Au-delà des aspects financiers, le centre culturel agit aux côtés des associations dans :

- La mise à disposition de la salle des fêtes comme lieu de travail
- Le suivi des contrats, l'accueil des artistes, l'aide technique, la gestion de l'espace catering (par la programmatrice)
- La chargée de communication assure le relais via les canaux du centre culturel.
- Le montage de la boîte noire, la mise en place d'installations techniques et le rangement (par les services techniques)
- L'accueil, la mise en place de la salle et l'aide au rangement (par les élus)

Il en découle une programmation riche et variée, portée à la fois par le centre culturel et les associations locales.

➤ Eléments financiers

Dépenses annuelles	49850€
Pôle programmation culturelle	33850€
Pôle médiathèque	13500€
Pôle jeux et loisirs	2500€



Les locaux s'organisent autour d'un espace extérieur paysagé : un patio propice à la verdure et à l'accueil d'activités extérieures.

CONTACT :

Christine Teffo, adjointe à la culture, animation, patrimoine, tourisme
02 97 38 15 99 / christine.teffo@cleguerec.bzh

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

